

Remboursement huissier de justice

Par lipton24, le 13/03/2016 à 09:39

Bonjour à tous,

J'ai eu des problèmes avec mon ancien propriétaire et donc je lui doit une certaine somme. Il a contacté un huissier de justice qui sait retourne contre le garant. Aujourd'hui le garant paye une petite somme par mois . Je voulais rembourser la moitié de la somme dûe car nous étions deux (moi et mon ex compagnon).

Mais j'ai peur que je dois rembourser la somme entière car je travail. Pouvez vous m'aider ? Merci

Par morobar, le 13/03/2016 à 17:06

Bonjour,

L'huissier va au plus simple, c'est à dire au plus solvable.

S'il apparaît que vous êtes solvable, il va tenter de récupérer le maximum car vous êtes redevable de la totalité et non de la moitié.